

Addoc



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

MERCREDI 5 JUIN 2013

À PARTIR DE 18H00

À LA SCAM *

* 5 AVENUE VÉLASQUEZ, PARIS 8^E
MÉTRO VILLIERS

Cher(e)s adhérent(e)s d'Addoc,

Voici venir le temps de se réunir pour faire le point sur les projets de l'association, échanger sur nos expériences et partager nos pratiques comme nous le faisons à Addoc depuis plus de vingt ans maintenant.

Depuis la dernière assemblée générale en novembre 2012, la vie d'Addoc a été riche et intense. Debout les docs, nos trois jours de réflexion lors des 20 ans de l'association, nous ont permis de poser des enjeux forts, de définir nos priorités et de mobiliser nos énergies.

Nous avons lancé un **atelier politique**, fait des propositions au CNC pour un **COSIP** plus équitable, tout en affirmant fermement la nécessité de réformer cette aide au documentaire de création, nous nous sommes prononcés pour l'extension de la **convention collective** ; nous avons enquêté et réfléchi ensemble à la prochaine réforme du régime des **intermittents** ; nous avons resserré les liens avec d'autres associations de réalisateurs pour être plus fort face aux nombreuses attaques menées contre notre métier ; nous avons poursuivi le travail sur **la rémunération des réalisateurs et des réalisatrices qui accompagnent leurs films** ; nous avons lancé un travail de **répertoire des lieux de diffusion** des films documentaires ; nous avons maintenu les contacts avec les associations en région dans le cadre de l'**Interrezo** ; nous avons œuvré à rendre plus visible notre association avec une présence quotidienne au festival Cinéma du Réel grâce à **La toile d'Addoc**, en développant notre présence en festival et en initiant des **programmations régulières** de films documentaires.

Nous souhaitons poursuivre ce travail l'an prochain et l'enrichir en soutenant et développant ces ateliers qui sont la force vive de l'association, en accueillant l'énergie, les idées, la créativité de tous ceux qui participent et participeront à l'Addoc de demain, les réalisateurs, les techniciens et toute personne engagée dans la création documentaire.

L'assemblée générale est un temps fort dans la vie de l'association. C'est le moment où se définissent les perspectives et les enjeux de l'année à venir. C'est également le temps d'élire un Conseil d'Administration engagé et déterminé pour mener à bien ce projet.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

**EST-CE AINSI
QUE LES DOCUMENTARISTES
VIVENT ?**



Dans un contexte de précarité grandissante, avec la menace de la renégociation du régime des intermittents, le formatage accru des chaînes de télévision qui laisse peu de place aux documentaires de création, le financement des projets de plus en plus difficile, Addoc envisage de se lancer dans une grande enquête sur la rémunération des réalisateurs. L'objectif serait d'étayer nos revendications sur des données précises, des faits bruts, concrets : les documentaristes vivent-ils de leur travail, doivent-ils exercer un autre métier, combien sont intermittents, au RSA, etc.

L'assemblée générale, espace de partage des intelligences, des idées, des pratiques est un moment idéal pour débattre ensemble de la pertinence de ce projet, en préciser les enjeux, ses modalités, évaluer son champ d'application et échanger autour des expériences de chacun.

Nous aménagerons l'ordre du jour pour avoir le temps de discuter en profondeur de ce sujet.

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Conformément aux statuts de l'association, le CA doit être composé de 11 membres au minimum et 19 membres au maximum, élus pour un an à la majorité relative des membres présents ou représentés.

Les candidats à l'élection peuvent dès à présent faire part de leur candidature – si possible motivée - par mail (courrier@addoc.net) ; ils pourront également déclarer leur candidature directement lors de l'AG.

Seuls les membres à jour de leur cotisation pourront voter pour l'élection du Conseil d'administration et le rapport financier et d'activités 2012. Il sera possible de mettre à jour sa cotisation sur place avant 18h30, mais pour permettre un déroulement plus fluide de l'AG, veuillez avoir la gentillesse de **renouveler votre adhésion par courrier avec le bulletin ci-joint**.

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister vous-même à l'Assemblée générale ordinaire, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association, qui devra être muni d'un pouvoir régulier (pièce jointe à compléter et retourner). Conformément aux statuts, chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir.

ORDRE DU JOUR

> 18h00 - 18h30

Accueil et mise à jour des adhésions

> 18h30 - 19h30

Présentation et vote des rapports d'activités et financier 2012

Présentation des ateliers en cours

et désignation du nouveau Conseil d'Administration

> 19h30 - 21h00

Discussion « Est-ce ainsi que les documentaristes vivent ? »